

REVUE  
HISTORIQUE  
DES  
ARMÉES

## Revue historique des armées

274 | 2014  
Avant la guerre

---

# Recréer une artillerie française en 1945 : la part belle à la récupération

*Recreating French artillery in 1945: a spotlight on the recovery*

**Stéphane Weiss**

Traducteur : Robert A. Doughty

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7980>

ISSN : 1965-0779

### Éditeur

Service historique de la Défense

### Édition imprimée

Pagination : 95-107

ISSN : 0035-3299

### Référence électronique

Stéphane Weiss, « Recréer une artillerie française en 1945 : la part belle à la récupération », *Revue historique des armées* [En ligne], 274 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2014, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7980>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

---

# Recréer une artillerie française en 1945 : la part belle à la récupération

*Recreating French artillery in 1945: a spotlight on the recovery*

**Stéphane Weiss**

Traduction : Robert A. Doughty

---

- 1 « Nous disposons déjà des hommes et cadres nécessaires. Il nous manque tout le matériel de transport, les armes lourdes, l'équipement de radio... »<sup>1</sup>. Par ces mots échangés avec Winston Churchill le 11 novembre 1944, le Général de Gaulle a résumé ses difficultés à poursuivre en France libérée le réarmement engagé en Afrique du Nord.
- 2 L'aspiration au rétablissement du rang national doit composer avec une subordination matérielle et opérationnelle vis-à-vis des Alliés. En novembre 1944, les négociations franco-alliées aboutissent à un plan de réarmement, portant notamment sur huit divisions métropolitaines et des éléments de corps d'armée. Ce plan, dit du 30 novembre, est approuvé à Washington le 29 décembre mais sa pleine concrétisation n'est pas prévue avant l'été suivant.
- 3 Á la fin de l'été 1944, des fronts secondaires se sont ouverts et sont en grande partie confiés aux forces françaises : le front des Alpes et les poches allemandes de l'Atlantique, bloquant l'accès aux principaux ports de la Gironde à Dunkerque. Pour tenir ces secteurs bien éloignés des frontières allemandes, une composante d'infanterie se constitue à partir des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). Lors de son voyage en province du 14 au 18 septembre, le Général de Gaulle découvre, tant à Lyon qu'à Bordeaux et Saintes, des troupes déjà en voie d'organisation. Cette infanterie, quel que soit son enthousiasme, ne suffit cependant pas. Il lui faut des armes lourdes, notamment de l'artillerie, qui plus est lorsque le Général de Gaulle annonce, dès le 18 septembre, une offensive contre Royan.
- 4 Or les FFI, armés par parachutages, n'ont pas d'artillerie ou si peu. Pour tenir ces fronts secondaires jusqu'aux livraisons de matériel allié, comment ne pas déposséder la 1<sup>ère</sup> Armée du Général de Lattre de Tassigny, ni obérer sa capacité à entrer en Allemagne ? Le

présent article propose d'y répondre au sujet de l'artillerie. La récupération et le réemploi de matériel adverse seront soulignés et mis en perspective.

## L'échec du plan de réarmement de novembre 1944

- 5 Le plan de réarmement français du 30 novembre 1944 représente un double pari pour le chef du Gouvernement provisoire. D'une part, au plan politique, il s'agit de montrer aux Alliés la capacité de la France à tenir son rang parmi eux, avec un doublement de ses troupes combattantes grâce à la mobilisation des effectifs FFI métropolitains. D'autre part, au plan matériel, il s'agit de disposer pour la fin du conflit d'une armée de terre moderne, alignée sur les standards alliés, soit un véritable saut qualitatif par rapport à la situation d'avant-guerre. Le Gouvernement provisoire enregistre un certain succès en matière d'effectifs : dès le mois d'avril 1945, la plupart des unités envisagées ont été créées, grâce, il est vrai, au rappel de réservistes et au recours partiel aux appelés de la classe 1943. Cette réussite quantitative, soulignée à raison par Jacques Vernet (1980)<sup>2</sup>, ne doit cependant pas dissimuler un échec au plan matériel : il ne s'agit guère que de bataillons d'infanterie peu motorisés et à l'armement léger.
- 6 Le programme de réarmement prévoyait le recours principal à du matériel américain, complété par des livraisons britanniques et une participation française marginale. La contribution américaine se réduit néanmoins rapidement à une peau de chagrin, en particulier pour le matériel lourd (blindés, artillerie), avant un arrêt pur et simple dès la fin du mois d'avril 1945, arrêt confirmé en juin, sur fond de tensions franco-américaines. L'historiographie de l'US Army a retenu une contribution américaine permettant l'armement partiel de trois divisions d'infanterie<sup>3</sup>. Néanmoins, en matière d'artillerie, les résultats sont quasiment nuls : seuls 36 obusiers américains de 105 mm sont réceptionnés en avril 1945, soit moins de 5 % des 792 pièces américaines escomptées (432 obusiers de 105 mm, 324 pièces de 155 mm, 24 obusiers de 8 pièces et 12 obusiers de 240 mm)<sup>4</sup>...
- 7 Pressentant des difficultés auprès des Américains, le Ministère de la guerre démarche également le War Office britannique dès novembre 1944. Des solutions de rechange partielles se font jour en janvier 1945 : le transfert de canons de 75 mm modèle 1897 de fabrication américaine stockés outre-Manche, la fourniture de 72 obusiers de 6-inches (équivalent au 155 mm américain) et, surtout, la possible livraison de quelques 236 canons de 25-pounders à même de se substituer à une part des obusiers américains de 105 mm<sup>5</sup>. La partie française se révèle alors doublement perdante, bien que les obusiers de 6-inches aient été livrés. Non seulement elle ne reçoit qu'une part infime des obusiers américains escomptés mais, de plus, aucun canon britannique de 25-pounders n'est finalement fourni, leur livraison ayant été suspendue dans l'attente d'un éclaircissement sur les disponibilités américaines en obusiers de 105 mm<sup>6</sup>, un éclaircissement qui ne parviendra jamais.
- 8 Le Ministère de la guerre dresse un constat d'échec dès la fin du mois de mars 1945 et se trouve réduit à ses seules ressources : les stocks d'Afrique du Nord et la relance de nouvelles fabrications nationales. La mobilisation des stocks africains permet d'apporter une réponse quantitative mais renvoie les unités sur un modèle d'avant-guerre avec, comme pièce maîtresse, le canon de 75 mm modèle 1897. Il en va de même avec les pièces de 75 mm de même modèle stockées en Grande-Bretagne et dont le nombre n'est pas clairement établi : Pierre Le Goyet (1974) évoque 300 pièces<sup>7</sup>, tandis que les correspondances conservées mentionnent un potentiel de 130 à 190 pièces, usagées voire

modifiées<sup>8</sup>, reliquat des livraisons américaines à la Grande-Bretagne en 1940-1941. Dans tous les cas, il s'agit de matériel âgé et usé.

- 9 Ces transferts atteignent cependant une ampleur numérique non négligeable, avec une cinquantaine de pièces pour le front des Alpes (voir ci-après) et au moins 98 pièces en provenance d'Afrique<sup>9</sup> pour les fronts de l'Atlantique en mars et avril 1945. Quant aux trois nouvelles divisions prioritairement formées à l'intérieur du pays, elles reçoivent 13 pièces de 155 mm venues d'Afrique et au moins 72 canons de 75 mm modèle 1897, au sein desquels il est difficile d'attester la part africaine et celle issue des stocks britanniques<sup>10</sup>.
- 10 La Division alpine FFI (puis 27<sup>e</sup> Division alpine), organisée à partir de septembre 1944, montre les limites du recours au matériel ancien stocké en Afrique du Nord. Dès le mois d'octobre, l'état-major de la division affiche l'ambition de constituer 14 batteries, soit 56 pièces, dans une gamme de calibres « modernes » de 105 et 155 mm. Le potentiel régional de récupération de matériels allemands correspondants n'excède cependant pas 19 pièces<sup>11</sup>. Ce problème quantitatif est résolu par la 1<sup>re</sup> Armée, à laquelle la Division alpine est attachée : soucieuse de ne pas immobiliser ses moyens dans les Alpes, l'état-major de la 1<sup>re</sup> Armée fait affecter aux alpins 53 canons français de montagne de 75 mm modèle 1928 (12 canons retirés dès octobre à la 4<sup>e</sup> Division de montagne marocaine et 41 canons, en plus ou moins bon état, expédiés directement d'Afrique vers Marseille en janvier et février 1945). Paradoxalement, cette solution ne satisfait guère les intéressés : « L'avis de l'État-major de la Division alpine est que le 75 de montagne (...) est une artillerie périmée dans la guerre moderne »<sup>12</sup>.
- 11 La relance d'une production nationale sert de dernier palliatif, avec deux types de pièces. Il s'agit en premier lieu du mortier Brandt de 120 mm modèle 1935, destiné à remplacer, au sein des compagnies de canons des régiments d'infanterie, les obusiers américains absents.<sup>13</sup> Les 108 pièces nécessaires, à raison de 18 pour chacune des huit nouvelles divisions prévues, semblent avoir été effectivement produites avant l'été 1945 mais arrivent trop tardivement pour servir en opérations (par exemple seulement le 3 mai sur le front des Alpes<sup>14</sup>). En second lieu, nous trouvons le canon de 105 mm Schneider modèle 1936, dont la fabrication s'était poursuivie sous l'occupation, à Saint-Chamond, pour le compte de la Roumanie<sup>15</sup>. Une trentaine d'exemplaires est livrée avant le 8 mai au sein de régiments en formation<sup>16</sup>. Seules quatre de ces pièces sont toutefois utilisées en opération (dans la Pointe de Grave en avril 1945<sup>17</sup>).
- 12 Au final, il faut bien parler d'un échec matériel : en matière d'artillerie, les nouvelles unités créées en métropole dans le cadre du plan du 30 novembre 1944 sont, par défaut, alignées sur un modèle d'avant-guerre, bien loin de celui des divisions de la 1<sup>re</sup> Armée. L'artillerie de ces nouvelles divisions repose encore principalement sur les canons de 75 mm modèle 1897 : des matériels qui n'apparaissent qu'« aptes pour l'école à feu mais pas bons de guerre »<sup>18</sup>.

## La récupération comme réponse d'urgence

- 13 La récupération d'armes abandonnées par l'adversaire sur un champ de bataille est une pratique ancestrale. Elle reste pleinement d'actualité au cours du second conflit mondial, à l'image de l'Allemagne nazie qui y a massivement eu recours : en septembre 1944, l'armée américaine liste ainsi quelque 118 types de canons de prise employés par la Wehrmacht<sup>19</sup>. Au sein de l'Armée française, le sujet n'est pas tabou, au moins en ce qui

concerne un usage pour l'instruction ou des emplois spécialisés : à la suite de la campagne de Tunisie, au moins 134 pièces anti-aériennes allemandes capturées ont ainsi été affectées à la défense côtière en Afrique du Nord<sup>20</sup>.

- 14 Dès lors, durant l'automne 1944, pris en tenaille entre les délais du programme de réarmement et l'urgence des besoins immédiats sur les nouveaux fronts des Alpes et de l'Atlantique, l'État-major général de la guerre s'est naturellement tourné vers le Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force (SHAEF) pour accéder aux matériels de prise stockés sous contrôle allié.
- 15 Alors que le principe d'une participation française à l'entrée en Allemagne n'est pas encore acquis, l'État-major général de la guerre est confronté à un risque d'amenuisement des capacités offensives de la 1<sup>re</sup> Armée, contrainte de contribuer aux nouveaux fronts secondaires et déjà confrontée à l'absorption d'importants effectifs FFI dépourvus de tout équipement. La garde des vallées alpines absorbe durant un trimestre un huitième de la 1<sup>re</sup> Armée (une division d'infanterie et ses renforcements) : le 14 novembre 1944, date de l'offensive vers Belfort, 62 pièces d'artillerie sont encore immobilisées dans les Alpes. Par ailleurs, dès le 21 septembre, le Général de Gaulle demande le détachement de deux divisions dans le Sud-Ouest et à Paris. Cette demande est réitérée fin octobre, à la suite de la création du commandement des Forces Françaises de l'Ouest (FFO), chargé du siège des poches de l'Atlantique (à l'exception du bref séjour charentais d'une division, ce prélèvement se limite finalement à un régiment d'infanterie, un régiment blindé dépourvu de char et une composante d'artillerie de 22 pièces).
- 16 Dans ces conditions, le réemploi de matériel de prise est une solution d'urgence visant, de l'Atlantique aux Alpes, à substituer des unités nouvelles à celles de la 1<sup>re</sup> Armée, prioritairement destinée à assurer une présence française aux côtés des Alliés sur le front principal. Il s'agit également de répondre aux besoins immédiats de ces fronts, certes secondaires, où les Allemands restent mordants.
- 17 Prenons l'exemple des trois poches du Sud-Ouest. Leurs contours sont ceux que les Allemands ont consentis, appuyés sur des coupures naturelles et couverts par une artillerie nombreuse. Le camp allemand conserve l'initiative jusqu'en mars 1945, déployant une activité offensive intermittente sous la forme de coups de main mais aussi d'attaques plus importantes : sur le front de La Rochelle, à 13 reprises, des actions sont menées sur plusieurs kilomètres de profondeur et impliquent jusqu'à 2 500 hommes. La constitution d'une artillerie française locale, ne serait-ce que défensive, est dès lors cruciale. Le déséquilibre initial est flagrant : à la mi-octobre, les anciens FFI n'alignent que quatre canons de calibre supérieur ou égal 75 mm dans la Pointe de Grave, deux face à Royan et aucun devant La Rochelle.
- 18 Dans un tel contexte, le recours au matériel de prise s'impose aux yeux du commandement français, dont deux notes du mois de décembre récapitulent les principales demandes adressées aux Alliés : 144 pièces d'artillerie de calibre de 75 mm ou plus pour le front de l'Atlantique, 36 pour rendre opérationnelle la nouvelle 10<sup>e</sup> Division en création en région parisienne<sup>21</sup> et quelque 307 pièces anti-char à répartir au sein des unités FFI engagées aux côtés de la 1<sup>re</sup> Armée (74 pièces), dans les Alpes (33 pièces) et à l'ouest (200 pièces)<sup>22</sup>.
- 19 Difficultés franco-alliées sur la récupération
- 20 La politique du SHAEF au sujet du matériel de prise est sans appel : tout le matériel, tant civil que militaire, pris à l'adversaire est sa propriété et ne peut être réaffecté que sous

son contrôle. Les FFI ayant contribué à la reddition des 19 000 Allemands de la colonne Elster, début septembre 1944 aux confins de l'Indre et du Cher, l'apprennent à leurs dépens : la colonne s'étant constituée prisonnière auprès des Américains, tout son matériel a été consigné, dont 29 canons<sup>23</sup>. Au sein du matériel de prise, la posture du SHAEF est tout aussi stricte concernant les matériels de conception non allemande capturés par l'Allemagne et ses alliés ou fabriqués pour leur compte sous l'occupation : les gouvernements des pays libérés, au premier rang desquels la France, ne peuvent retrouver leur possession que s'il est dûment établi que la fabrication est antérieure à l'occupation allemande... Ce faisant, le camp français se trouve tout aussi dépendant du bon vouloir du SHAEF que pour du matériel allié neuf.

- 21 Les requêtes françaises pour accéder aux matériels de prise sous contrôle allié, bien que répétées avec insistance au fil des mois, ne rencontrent que peu de succès. En mars 1945, on trouve encore une demande française de 650 pièces d'artillerie de différents calibres et usages<sup>24</sup>. Le sujet n'est pas une priorité pour le SHAEF. Les correspondances échangées entre l'État-major général de la guerre et le Général Loomis, responsable de l'instance du SHAEF en charge du réarmement français (Rearmament Division – Mission France), montrent par ailleurs que le haut commandement allié n'a qu'une connaissance imparfaite du nombre et de la localisation des dépôts de matériel de prise. Pis, « il règne au sein des organes alliés la plus extrême confusion en ce qui concerne l'exécution des mesures concernant le matériel de prise, même lorsque celles-ci ont été prescrites par [le] SHAEF »<sup>25</sup>.
- 22 L'État-major général de la guerre modifie fin 1944 sa posture en demandant le transfert sous responsabilité française des principaux dépôts de matériel de prise, notamment celui de Trun en Normandie et celui de Strasbourg en Alsace. Le transfert du dépôt de Trun est effectivement obtenu début 1945, encore faut-il préciser que cette décision est considérée par le SHAEF comme « un cadeau » n'ayant pas force de règle<sup>26</sup>.
- 23 Rien de tel n'intervient en effet au sujet du dépôt de Strasbourg, présumé riche de près de 150 pièces de calibre supérieur ou égal à 75 mm. Les besoins français sont tels que ce dépôt s'invite dans le débat franco-américain lors de la crise de Strasbourg aux premiers jours du mois de janvier 1945. Le 5 janvier, alors que l'évacuation de Strasbourg est envisagée et que, dans ce cadre, la 7<sup>e</sup> Armée américaine prévoit de détruire les stocks de matériels de prise placés sous sa responsabilité, le groupe français de la Rearmament Division demande, de façon quasi-désespérée, que ce dépôt soit transféré sous le commandement français qui, en cas d'arrivée des Allemands, « saura éventuellement détruire ce qui ne pourrait être utilisé »<sup>27</sup>... Les dépôts alsaciens, finalement conservés, seront l'objet de nouvelles requêtes françaises au cours des semaines suivantes, sans que les correspondances conservées nous renseignent sur leur devenir final.
- 24 Le bilan global des livraisons alliées de matériel de prise s'avère maigre, à l'image du cas bien documenté des FFO. à la demande de 144 canons et obusiers formulées dès le 23 octobre 1944 par le Général de Larminat, la Rearmament Division répond le 10 décembre par une proposition de 117 pièces signalées disponibles en Normandie : 30 à livrer prioritairement au sud de la Loire (sous la responsabilité du 6<sup>e</sup> Groupe d'armées US) et 87 pour le siège des poches bretonnes (sous la responsabilité du 12<sup>e</sup> Groupe d'armées US)<sup>28</sup>. Dans les faits, la revue des listes de matériel conservées au Service historique de la Défense montre qu'une seule pièce est parvenue aux troupes sous la responsabilité du 6<sup>e</sup> Groupe d'armées (un exotique obusier russe de 122 mm). Au nord de la Loire, la situation est un peu meilleure, avec la livraison de 27 pièces allemandes de 105 et 150 mm en

décembre et janvier. Maigre complément : dès novembre, la division américaine affectée aux sièges de Lorient et Saint-Nazaire a légué aux Français 8 pièces américaines de 76,2 mm.

- 25 Quant aux 200 pièces anti-char également attendues des Alliés pour les FFO, seule une quarantaine semble avoir été réceptionnée. Ces pièces de modèle 7,5 cm Pak 40 ont été réaffectées comme artillerie de campagne. Après janvier 1945, une fois l'important dépôt Trun passé sous contrôle français, une quarantaine de pièces diverses est encore livrée aux éléments engagés au nord de la Loire. De même, en mars, neuf lance-roquettes allemands Nebelwerfer sont expédiés de Trun aux FFO (sur un total de 24 engins collectés en Normandie)<sup>29</sup>.

## Un processus issu d'initiatives locales

- 26 Les FFI n'ont pas attendu les lointaines négociations franco-alliées pour se lancer dans la récupération de pièces d'artillerie, sans faire grand cas des règlements du SHAEF. La fin de l'été voit ainsi une floraison d'initiatives, reposant sur des cadres au profil d'entrepreneurs : il s'agit non seulement de dénicher des canons mais également de s'assurer une logistique adéquate et de disposer de servants qualifiés et, vues les circonstances, débrouillards.
- 27 Dans le Sud-Ouest, les premiers coups de canons FFI retentissent dès le 19 août à Saint-Astier<sup>30</sup>, en Dordogne, grâce à deux pièces de 75 mm prises, semble-t-il, sur un train déraillé. Ces deux pièces, dirigées par le Capitaine Desoncles, alias Guitton, servent ensuite devant Royan. Sur le front de la Pointe de Grave, à l'aide de pièces récupérées sur le littoral et sur les routes de la retraite allemande, les Brigades FFI Carnot et Marsouin constituent de petites batteries, en ligne à partir des 18 et 19 septembre<sup>31</sup>. En Charente, le Capitaine Tom, de la Brigade FFI Rac, récupère 8 canons réutilisés devant Royan à partir de novembre<sup>32</sup>. Sur la Loire, le Capitaine Koch de la Brigade FFI Charles Martel rassemble neuf canons en prospectant 4 départements<sup>33</sup>. Dans les Alpes, 4 batteries FFI sont signalées dès octobre<sup>34</sup>. Á la même période, à l'initiative du Capitaine Dubeau, alias Foncet, une vingtaine de pièces est récupérée sur la Côte d'Azur<sup>35</sup>...
- 28 Ces initiatives s'inscrivent dans un mode de décision décentralisé hérité de la clandestinité. Comme l'écrit le Colonel Henri Adeline, officier d'active passé par les maquis périgourdins et organisateur initial des opérations devant Royan et La Rochelle : « La plus large initiative est laissée aux intéressés pour venir à bout des difficultés, peut-être nombreuses, qui pourraient être rencontrées, mais qui ne doivent pas être insurmontables »<sup>36</sup>. La présence parmi les FFI d'anciens artilleurs a facilité le service des batteries. Par exemple, en février 1945, le 158<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, formé d'ex-FFI gersois et périgourdins engagés devant Royan, compte 15 % d'anciens artilleurs, dont une part est réaffectée au 12<sup>e</sup> RA en formation<sup>37</sup>. Des « spécialistes » sont également recrutés parmi d'anciens prisonniers nord-africains ou coloniaux libérés des Frontstalags de la région bordelaise, voire parmi des prisonniers italiens à Nice<sup>38</sup>. Ce fonctionnement permet des résultats rapides mais de portée locale.
- 29 Une coordination apparaît vite nécessaire. Les nouvelles régions militaires constituent un premier cadre fédérateur. Leur effet est visible dès novembre au sein de la 18<sup>e</sup> Région (Bordeaux), dirigée, il est vrai, par un artilleur d'active (le Colonel Joseph Druilhe), avec le regroupement des batteries autonomes de la Pointe de Grave en un « régiment »<sup>39</sup>. Il en

va de même au sein de la 14<sup>e</sup> Région (Lyon) dans le cadre de la Division alpine FFI précédemment évoquée. Certaines instances régionales n'ont cependant pas joué un tel rôle moteur, comme en témoignent l'absence d'aide et les « invraisemblables chinoiseries » de la 11<sup>e</sup> Région militaire (Bretagne) dont se plaint le responsable de l'artillerie du secteur de Lorient<sup>40</sup>.

- 30 À partir de novembre 1944, le Ministère de la guerre reprend progressivement la main aux commandants des régions, dont certains, issus des rangs FFI, ont joué la carte d'une certaine indépendance<sup>41</sup>. En matière de matériels de prise, compte tenu de la rareté des ressources immédiatement disponibles, il s'agit d'éviter les conflits d'attribution. Il faut cependant attendre les derniers jours de décembre 1944 pour que des arbitrages soient clairement énoncés, en l'occurrence le fait de servir prioritairement les FFO<sup>42</sup>. Ce glissement progressif des décisions du niveau local vers l'échelon ministériel permet également un usage rationalisé des ressources, qu'il s'agisse de la gestion des dépôts transférés par les Alliés, du reconditionnement des pièces (à Roanne et au Havre notamment) ou de la création de nouvelles unités.
- 31 Dans les secteurs d'opération, l'échelon d'organisation visé est d'abord le groupe, en tant qu'ensemble coordonné de deux ou trois batteries. Le terme régiment est employé dès les mois d'octobre ou de novembre dans les Alpes, en Bretagne et dans la Pointe de Grave. Il ne doit cependant pas faire illusion : il désigne avant tout un cadre administratif. Au quotidien, les groupes restent actionnés séparément. Ainsi en est-il des 10<sup>e</sup> (Lorient), 20<sup>e</sup> (Saint-Nazaire), 93<sup>e</sup> (Alpes) et 196<sup>e</sup> (Médoc) régiments d'artillerie (RA) et, dans une moindre mesure, du 12<sup>e</sup> RA, créé en février 1945 devant Royan et La Rochelle.
- 32 Des régiments formant un corps de manoeuvre ne sont prévus que dans le cadre des nouvelles divisions. Seuls deux sont opérationnels avant le 8 mai : le 32<sup>e</sup> RA (10<sup>e</sup> Division ; engagé dans le Sud-Ouest) et le 4<sup>e</sup> RA (14<sup>e</sup> Division ; engagé en Allemagne). Ni l'un ni l'autre ne sont toutefois conformes aux modèles alliés. Le 32<sup>e</sup> RA compte bien quatre groupes mais, lors de son engagement, il est équipé avec des canons de 75 mm et des pièces de 155 mm provenant des stocks africains. Quant au 4<sup>e</sup> RA, il n'aligne que trois groupes armés avec du matériel d'origine allemande et italienne<sup>43</sup>.

## L'ampleur de la récupération

- 33 Le réemploi de quantités limitées d'avions et de blindés abandonnés par les Allemands est connu : une quarantaine d'appareils aux capacités restreintes<sup>44</sup>, ainsi que quelques dizaines de chars, dont seule une trentaine est effectivement engagée.
- 34 Les archives conservées par le Service historique de la Défense permettent par contre de retrouver la trace d'au moins 358 canons, de calibre supérieur ou égal à 75 mm, réemployés au sein d'unités engagées avant le 8 mai. 68 % ont servi, même brièvement, devant les poches de l'Atlantique et 16 % dans les Alpes. Le reliquat est signalé en usage dans le Nord-est. Avec une précision moindre, outre des pièces à réparer ou inusitées (dont trois canons de 270 mm sur voie ferrée signalés en 14<sup>e</sup> Région<sup>45</sup>), un minimum d'une quarantaine de pièces est signalé avant le 8 mai au sein d'unités en formation. L'ensemble représente quelque 400 pièces récupérées et réemployées. Quantitativement, ce total équivaut à la moitié des livraisons prévues au titre du plan du 30 novembre et est du même ordre de grandeur que les livraisons britanniques annoncées en janvier 1945. Au plan qualitatif, il en va cependant autrement.



- 35 Á la standardisation attendue des livraisons alliées s'oppose l'hétérogénéité du matériel récupéré : les 358 pièces précitées se rangent en au moins 32 types et 13 calibres du 75 au 210 mm, y compris des calibres exotiques tels que le 83,5 mm (pièces tchèques) ou le 149 mm (pièces italiennes)...<sup>46</sup>. Seuls 7 types sont représentés par dix exemplaires. Les principaux modèles sont, par ordre décroissant : le canon anti-char allemand de 75 mm (7,5 cm Pak 40 ; près de 90 pièces), un obusier allemand de 105 mm (10,5 cm IFH 18 ; 53 pièces), le canon de 75 mm français modèle 1897 (une quarantaine d'exemplaires, dans ses versions avec ou sans pneus ou adaptées sur châssis allemand sous la dénomination de 7,5 cm Pak 97/38) et, enfin, le canon français de 155 mm court modèle Schneider 1917 (une trentaine d'exemplaires). Á l'opposé, 11 types ne comptent pas 4 exemplaires.
- 36 Il s'agit essentiellement de matériel de conception ancienne : 68 % des pièces appartiennent à des types antérieurs à 1940 et 36 % à des modèles antérieurs à 1920. Les calibres inférieurs à 90 mm, largement dépassés en 1944, sont majoritaires, avec 60 % des pièces (le calibre 75 mm, représenté par au moins 12 types distincts, concerne à lui seul 53 % des 358 pièces évoquées). Ces pièces portent la marque de leurs involontaires fournisseurs : fabrication allemande, pour 53 % des cas, et matériels capturés par la Wehrmacht lors de ses campagnes victorieuses (origine française pour 26 % des cas, italienne pour 12 %, le reste se répartissant entre diverses fabrications tchèques, autrichiennes, belges et soviétiques).
- 37 Les champs de bataille de Normandie et de l'Est fournissent 62 % des 314 pièces pour lesquelles la région de récupération est connue, avec majoritairement du matériel allemand en lots assez homogènes. Cette situation résulte de deux facteurs. D'une part, les Alliés y ont capturé un matériel conséquent au détriment d'unités adverses, dont les dotations étaient homogènes à l'échelle du groupe ou du régiment. D'autre part, ce matériel a fait l'objet d'un tri dans les dépôts alliés, avant son transfert aux unités.
- 38 La situation est bien différente dans le Sud-Ouest, où la cinquantaine de pièces glanées se répartit en une vingtaine de types. La récupération, directement menée par les Français, y a essentiellement concerné des canons abandonnés sur les positions côtières. Les dotations y avaient été réalisées par la Wehrmacht ou la Kriegsmarine à l'échelle de la batterie, avec un recours massif aux matériels de prise. Lors du repli allemand, les pièces trop exotiques ou intransportables ont été sabordées sur place. Á la diversité de la ressource s'ajoute ainsi un facteur de rareté lié à l'efficacité du sabordage allemand : au sein de la 18<sup>e</sup> Région militaire, malgré la présence d'importantes défenses littorales, seule une quinzaine de pièces est récupérée. Comme l'écrit l'historiographe d'un régiment FFI périgourdin, ce sont des « épaves plus glorieuses qu'utiles ; à défaut de canons, nous avons des trophées »<sup>47</sup>. Les FFI ne disposent que de moyens de réparation artisanaux reposant sur des entreprises civiles (Motobloc à Bordeaux...) ou sur les anciens arsenaux (Ruelle, Rochefort...). Le Système D est de rigueur et conduit à des solutions originales, telle que l'adaptation de dispositifs de pointage français Bange sur des canons antichars allemands de 75 mm récupérés dépourvus de tout appareillage<sup>48</sup>.
- 39 La situation n'est guère différente dans la vallée du Rhône, où la Wehrmacht en retraite a laissé un matériel non négligeable : un rapport d'octobre 1944 mentionne au sein de la 14<sup>e</sup> Région militaire un potentiel récupérable de près de 120 pièces de calibre supérieur ou égal à 75 mm. Dans les faits, seuls 23 de ces canons seront effectivement employés sur le front des Alpes. Au mauvais état des pièces s'ajoutent en effet de lourdes carences en munitions : une grande part des 120 pièces évoquées est formée par un lot de 50 canons italiens (Cannone da 75/27 modello 06) inemployables en nombre faute de stocks d'obus<sup>49</sup>.

Le même constat conduira au retrait de pièces similaires sur le front de Royan<sup>50</sup>. Á la diversité des pièces correspond en effet une diversité de munitions, sachant que seuls quelques modèles français de 155 mm peuvent tirer des munitions américaines contemporaines. Á titre d'exemple, les cartouches et obus français pour canon de 75 mm modèle 1897, dont des stocks conséquents sont retrouvés, ne sont pas compatibles avec les canons italiens évoqués précédemment et requièrent une adaptation pour un emploi avec le canon allemand 7,5 cm Pak 40.

- 40 Les stocks abandonnés par les Allemands ne sont par ailleurs pas infinis : un approvisionnement carencé est la règle. Prenons l'exemple de la Pointe de Grave à la mi-janvier 1945 : pour les cinq types de canons présents, les disponibilités varient de 265 à 1 150 obus par pièce<sup>51</sup>. Même constat devant Lorient début mai, où, selon les modèles, les stocks n'excèdent pas 650 coups par pièce, voire, pour un type, chutent à 62 coups par pièce<sup>52</sup>... Cela peut suffire pour une activité limitée mais pas pour un engagement intensif. Encore faut-il que les munitions ne soient pas défectueuses, Á l'image d'obus allemands testés devant Saint-Nazaire et dont deux projectiles sur trois n'éclatent pas<sup>53</sup> ! Notons enfin, sans surprise, que les pièces livrées n'offrent pas les meilleures garanties de sécurité ; sur les différents fronts de l'Atlantique, on ne compte toutefois que 3 accidents graves par éclatement de tubes.
- 41 Un rapport du 196<sup>e</sup> RA, daté du 17 janvier 1945, résume la situation : « Notre matériel a pour caractéristique d'être un matériel de récupération, c'est-à-dire d'une part usé, d'autre part, dépourvu de tables de tir<sup>54</sup> (...). Nos munitions viennent pour le moment de la récupération. Il est peu probable que, tant que nous garderons notre matériel d'artillerie actuel, nous touchions des munitions d'origine. C'est dire que notre approvisionnement est forcément limité (...). Petit Á petit, au moyen d'expériences et de calculs, le régiment établit des tables de tir (...). [Elles] ne peuvent être qu'approximatives et leur emploi nécessite toute la prudence voulue (...). Le mauvais état de conservation des poudres peut entraîner Á tout moment des coups anormaux »<sup>55</sup>.

## Quelle efficacité ? L'exemple du front de l'Atlantique

- 42 Sur le front de l'Atlantique, l'armée américaine fournit une forte artillerie au nord de la Loire (en octobre 1944, 72 pièces de 105 mm ou plus). Dans le Sud-Ouest, il faut attendre les mois de décembre et janvier pour qu'arrivent quelques renforts : 4 batteries antiaériennes (16 pièces de 90 mm) prélevées sur la 1<sup>re</sup> Armée, la compagnie de canons d'un régiment de Zouaves arrivant d'Afrique (6 obusiers de 105 mm) et un Régiment de Canonniers marins, formé spécifiquement par la réunion de 5 batteries envoyées de Corse et d'Afrique du Nord (15 pièces de 90 mm et 4 de 155 mm). Cet apport représente 41 pièces, un nombre Á relativiser au regard des quelques 160 kilomètres de front des 3 poches du Sud-Ouest.
- 43 Pour le reste, de septembre 1944 Á mars 1945, excepté une dotation isolée de 8 pièces américaines devant Saint-Nazaire, les anciens FFI ne disposent que de matériel de prise, soit collecté par leurs propres moyens, soit versé par les Alliés (au nord de la Loire). Au plan quantitatif, les résultats obtenus ne sont pas négligeables : de seulement 9 pièces de calibre supérieur ou égal Á 75 mm pour l'ensemble des FFO début novembre, on passe Á 154 pièces début février<sup>56</sup> (dont les trois quarts sont en ligne) puis Á un total estimé Á 192 début avril. La répartition de cet armement reste cependant inégale : avec seulement 13 et 12 pièces début février, les fronts de la Pointe de Grave et de La Rochelle sont

nettement déficitaires par rapport aux autres secteurs. En matière d'organisation, 4 groupes sont progressivement armés en Bretagne (10<sup>e</sup> RA), 4 autres devant Saint-Nazaire (20<sup>e</sup> RA) et 4 dans le Sud-Ouest (12<sup>e</sup> et 196<sup>e</sup> RA). S'y ajoutent 7 batteries autonomes formées avant mars 1945 au sein d'unités d'infanterie, principalement devant Royan et La Rochelle<sup>57</sup>.

- 44 Les poches de l'Atlantique sont des fronts de faible intensité s'animant de façon intermittente. Pour 6 groupes français créés localement et dont l'activité est connue avec précision de novembre 1944 au printemps 1945, les tirs apparaissent assez peu nombreux. Ils interviennent en moyenne un jour sur deux, avec 6 à 8 coups par pièce. L'activité croît légèrement à partir de mars, conséquence de l'augmentation du nombre de pièces engagées. Des disparités sectorielles existent. Une activité plus dense (deux jours sur trois, voire quatre sur cinq) est relevée dès janvier dans la Pointe de Grave, puis par la suite devant Royan et Lorient, mais le nombre de coups tirés reste limité, de 10 à 12 par pièce et par jour d'activité.
- 45 Avant le 14 avril, date du lancement de l'attaque de Royan et de la Pointe de Grave, les journaux de marche ne signalent que quelques journées assez intenses : 1 300 obus tirés le 1<sup>er</sup> mars devant La Rochelle lors de la dernière sortie allemande<sup>58</sup>, 1 700 coups le 19 avril contre une batterie lourde à Lorient<sup>59</sup>. Les faibles réserves en munitions empêchent tout effort sur la durée, à l'exemple de 2 batteries voisines sur le front de Saint-Nazaire : l'une, équipée de quatre pièces américaines bien approvisionnées, tire 9 600 coups en 6 mois, tandis que sa voisine, équipée de quatre pièces allemandes, ne peut en tirer que 600 en 4 mois<sup>60</sup>.
- 46 Les carences en mobilité constituent un second frein. En janvier, devant Saint-Nazaire, on ne compte que 18 véhicules, dont seulement 6 poids lourds, pour 28 pièces<sup>61</sup>. Début mai, il en va encore de même sur le front de Lorient où, avec seulement 19 véhicules utilisables (18 autres sont immobilisés par manque de pneus et de batteries de rechange), l'artillerie de la 19<sup>e</sup> Division « est incapable de se déplacer et d'assurer par elle-même son ravitaillement en munitions » : « il est évident qu'une telle pauvreté en moyens autos gêne considérablement l'accomplissement des missions »<sup>62</sup>.
- 47 Des moyens homogènes et en état de marche ne seront globalement disponibles qu'à la fin du mois de mars, avec, dans la perspective de l'attaque de Royan, l'affectation aux unités d'artillerie du Sud-Ouest d'une centaine de chenillettes britanniques Brenn Carriers (de seconde main)<sup>63</sup> et d'une soixantaine de chenillettes Lorraine neuves ou révisées, dont la fabrication a été relancée, à un rythme lent, à Bagnères-de-Bigorre<sup>64</sup>. Néanmoins, à la mi-mars, parmi les 12 groupes formés au sein des FFO au cours de l'hiver, seuls 2 disposent de moyens de déplacement complets (au 12<sup>e</sup> RA).
- 48 Or, lors des sorties offensives allemandes, l'artillerie française ne peut intervenir efficacement que si ses moyens sont rapidement déplacés vers le point d'attaque. Au sud de la Loire, seules les batteries venues de la 1<sup>re</sup> Armée et celles des Canonnières marines sont suffisamment mobiles et assument dès lors un rôle de pompiers. A titre d'exemple, en février et mars 1945, 5 batteries de la Marine cumulent chacune en moyenne 260 km de déplacements, sur un front pourtant statique<sup>65</sup>. Par ailleurs, du fait de la portée limitée de la majorité des pièces de récupération, les actions en profondeur (contrebatterie, harcèlement des aérodromes...) reposent à nouveau sur ces unités.
- 49 Dans le Sud-ouest, lors des opérations offensives d'avril et mai 1945, d'importantes livraisons de munitions permettent de lever les carences en approvisionnement. Le

14 avril, les batteries et groupes formés localement totalisent 96 des 317 pièces engagées (30 %). D'importants renforts ont en effet été dirigés vers Royan, dont quatre groupes lourds américains et trois groupes de la 2<sup>e</sup> Division blindée. De plus, quatre groupes de la nouvelle 10<sup>e</sup> Division et trois groupes *ad'hoc*, formés avec des personnels d'autres régions, sont armés pour l'occasion avec des pièces provenant des livraisons britanniques et d'Afrique du Nord.

- 50 Quel que soit l'entrain des anciens FFI, ceux-ci et leurs cadres sont conscients des limites de leurs moyens. En mai 1945, le commandant de l'artillerie du secteur de Lorient écrit sans ambages que son unité « armée de matériels d'artillerie disparates, tirant des munitions non loties complètement inconnues a été et est à même actuellement de remplir ses missions » uniquement « parce que sa situation a été et est encore une situation statique »<sup>66</sup>.
- 51 En avril et mai, lors des opérations offensives dans le Sud-Ouest, d'importantes livraisons de munitions permettent de lever les carences en approvisionnement. Le 14 avril, les batteries et groupes formés localement totalisent 96 des 317 pièces engagées (30 %). D'importants renforts ont en effet été dirigés vers Royan, dont 4 groupes lourds américains et 3 groupes de la 2<sup>e</sup> Division blindée. De plus, 4 groupes de la nouvelle 10<sup>e</sup> Division et 3 groupes *ad'hoc*, formés avec des personnels arrivant d'autres régions, sont armés pour l'occasion avec des pièces provenant des livraisons d'Afrique du Nord et de Grande-Bretagne.
- 52 La situation des batteries locales reste néanmoins problématique, en particulier dans la Pointe de Grave, où aucun renfort n'est engagé le 14 avril. Le 16 avril, l'avance française y a dépassé la portée des canons ; faute de mobilité, après le tir de plus de 6 200 coups les 14 et 15 avril, seuls 163 coups sont tirés le 16 et aucun le 17, malgré la poursuite de combats violents<sup>67</sup>. Les tirs ne reprennent que le 18, après l'arrivée de batteries de la 10<sup>e</sup> Division, dotées de chenillettes.
- 53 Les batteries et groupes formés localement avec des pièces de récupération sont affectés à l'appui direct de l'infanterie, principalement dans le cadre des attaques de seconde priorité : Pointe de Grave (avec les difficultés évoquées), franchissement de la Seudre au nord de Royan. L'appui de l'attaque principale du réduit de Royan repose sur les renforts extérieurs, aux portées et calibres supérieurs. Lors de l'assaut de l'île d'Oléron (30 avril) puis du resserrement du siège de La Rochelle, les besoins en portée expliquent la contribution réduite des batteries armées localement par récupération (respectivement 24 pièces sur les 169 engagées et 39 pièces sur 116).
- 54 Excepté la Pointe de Grave, cette contribution s'est déroulée sans accroc majeur, même si l'improvisation a été de mise, en particulier pour la maîtrise des chenillettes et de pièces livrées très peu de temps avant les opérations. Avec près de 100 pièces, ces batteries armées localement ont assuré le rôle de l'équivalent de deux régiments d'artillerie de la 1<sup>re</sup> Armée. Leur efficacité se mesure de la sorte aussi en termes d'économie relative, tant pour la 1<sup>re</sup> Armée, engagée en Allemagne, que pour les divisions nouvelles alors en formation dans le pays.

## Conclusion

- 55 La mise en oeuvre du plan de réarmement français de novembre 1944 ne s'est pas déroulée conformément aux prévisions initiales, sur fond de tensions franco-américaines.

Le gouvernement provisoire a rapidement été contraint de chercher des solutions alternatives. Dans ce contexte, en matière d'artillerie, avec quelques 400 pièces de calibre supérieur ou égal à 75 mm, le réemploi de matériel pris à l'adversaire a pris une ampleur peu soulignée jusqu'à présent. En 1980, dans son étude sur le réarmement français, Jacques Vernet n'évoque ainsi l'utilisation du matériel de prise que marginalement et sans citer le matériel d'artillerie<sup>68</sup>.

- 56 Le recours au matériel de prise ne figurait effectivement pas dans le plan de novembre 1944, la récupération reposant sur une part de chance imprévisible. Le processus n'a d'ailleurs pas été initié par le gouvernement central mais par une génération spontanée d'initiatives locales et décentralisées, issues des FFI. Deux effets heureux en ont résulté.
- 57 En premier lieu, cette récupération en nombre a permis, à son échelle, une convergence entre certaines attentes gouvernementales et les aspirations d'une part des FFI à participer à la refondation d'une armée nationale. Les efforts locaux seraient restés limités sans un relais logistique pensé au niveau national, tandis qu'un travail de collecte national n'aurait pu avoir lieu avec la même efficacité sans l'appui des bonnes volontés locales. Cet aspect nous paraît important à souligner car, même si sa portée n'est guère politique, il est intervenu dans le contexte peu favorable de l'hiver 1944-1945, une période de tensions non négligeables entre le gouvernement provisoire et les instances décentralisées issues de la Résistance, notamment dans le Sud-Ouest.
- 58 En second lieu, l'ampleur de la récupération a assuré, en matière d'artillerie, des degrés de liberté au gouvernement provisoire. Des unités ont pu être armées sur tous les fronts secondaires, où le matériel usagé, de seconde voire de troisième main, pouvait convenir, face à un adversaire statique. Alors qu'aucun des rares canons du plan du 30 novembre n'a pu être utilisé en opération avant le 8 mai, 7 nouveaux régiments d'artillerie ont déjà combattu à cette date. Qui plus est, ces unités ont été constituées au prix d'un prélèvement très modéré de moyens sur la 1<sup>re</sup> Armée.
- 59 La récupération de matériel d'artillerie s'est poursuivie quelques temps en Allemagne. Son bilan apparaît positif mais uniquement à court terme. Elle n'est en effet d'aucune utilité en vue du réarmement pérenne souhaité par le Général de Gaulle. Les matériels glanés, usagés et majoritairement conçus avant 1940, ne répondent pas aux standards alliés. De plus, leur mise en oeuvre ne s'est appuyée que sur des filières à caractère artisanal : en mai 1945, le reconditionnement de pièces de prise ne remplace pas l'absence d'une filière militaro-industrielle nationale balayée par quatre années d'occupation.
- 60 La récupération n'a été qu'une solution transitoire. Ses acteurs, des servants des batteries au gouvernement, en étaient conscients. Dès la fin de l'année 1945, les régiments armés avec le matériel de prise sont dissous ou transformés, leur matériel âgé rejoignant les rebus ou les fonderies. à leur échelle, les efforts de récupération entrepris en 1944-1945 nous livrent cependant une belle illustration de la capacité de résilience française à la Libération et de la capacité d'adaptation du gouvernement provisoire, alors en quête de légitimité tant politique que militaire auprès des Alliés.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Bibliographie

- FRANK (Robert), *Les crédits militaires : contraintes budgétaires et choix politiques, mai 1945-avril 1946*. In : Colloque organisé par l'Institut d'Histoire du Temps Présent et l'Institut Charles de Gaulle les 21 et 22 octobre 1982. Paris, Plon, 1983, p. 173-185.
- FRED (alias) DUTHEILLER DE LAMOTHE (Alfred). *La Brigade Rac*. Limoges, Imprimerie Fabrègues, 1977, 498 p.
- KLINGBEIL (Pierre-Emmanuel), *Le front oublié des Alpes-Maritimes*. Editions Serre, 2005. 536 p.
- LE GOYET (Pierre), *Quelques aspects du problème militaire français pendant la libération du territoire*. In : Actes du Colloque international du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale La libération de la France, octobre 1974. C.N.R.S., Paris, 1976. p. 559-584.
- Ministère des Affaires étrangères (M.A.E.). Documents diplomatiques français – 1944 – Tome II. Commission de publication des documents diplomatiques français. Paris, Imprimerie nationale, 1996, 541 p.
- ROUQUETTE (Marcel), *Les forces aériennes de l'Atlantique*. Revue Historique des Armées, n° 168, 1987, p. 34-45.
- Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT). *Les Grandes Unités Françaises – Historiques Succincts – Guerre 1939-1945*, Volume V, second tome. Paris, Imprimerie nationale, 1975, 936 p.
- Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT). *Les Grandes Unités Françaises – Historiques Succincts – Guerre 1939-1945*, Volume VI. Paris, Imprimerie nationale, 1980, 1035 p.
- VERNET (Jacques), *Le réarmement et la réorganisation de l'Armée de Terre française (1943-1946)*. Ministère de la Défense, Service Historique de l'Armée de Terre, 1980, 241 p.

### Principales sources (Service historique de la Défense)

Département Marine cote TTH4

Département Terre cotes 10 P 393, 394, 395, 428, 429 et 440 ; 11 P 176 ; 12 P 11, 26, 139, 140, 141 et 155 ; 13 P 72 et 95.

### NOTES

1. Ministère des Affaires étrangères. *Documents diplomatiques français – 1944*, Tome II. Commission de publication des documents diplomatiques français. Paris, Imprimerie nationale, 1996, : p. 247, 541 p.

2. Vernet (Jacques), *Le réarmement et la réorganisation de l'Armée de Terre française (1943-1946)*. Ministère de la Défense, Service historique de l'Armée de Terre, 1980, 241 p. : pages 84-90.
3. Vigneras (Marcel), *Rearming the French*. United States Army in World War II, Special Studies. Center of Military History, USA, Washington DC, 1989 (1957), 444 p. : 354-372.
4. SHD Terre, cote 7 P 252. Lettre n° 1871/EMA/LA du Ministre de la Guerre au Général Eisenhower, 22 mars 1945.
5. SHD Terre, cote 7 P 252. Lettre n° 1 181/EMA/LA du Ministre de la Guerre au War office, 5 janvier 1945.
6. *Idem* note 4.
7. Le Goyet (Pierre), *Quelques aspects du problème militaire français pendant la libération du territoire*, in : « Actes du Colloque international du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale La libération de la France », octobre 1974. CNRS, Paris, 1976. p. 559-584.
8. SHD Terre, cote 7 P 252. Lettre no 197/2/AM du Général Noiret, attaché militaire à Londres, au Général Leyer, 23 novembre 1944.
9. 36 pièces de 75 mm modèle 1897, 30 pièces de 75 mm type USA, 24 pièces de 155 mm Schneider modèle 1917, 4 pièces de 155 mm Schneider modèle 1932 (expédiées de Dakar) et 4 obusiers de 220 mm Schneider modèle 1916 (au total, 12 obusiers de ce type sont signalés disponibles en mars 1945).
10. SHD Terre, cote 11 P 166. Etat-major général de la Défense nationale, Mémoire sur les 1<sup>ère</sup>, 10<sup>e</sup> et 36<sup>e</sup> DI, 4 mai 1945.
11. SHD Terre, cote 11 P 173. 1<sup>ère</sup> Division Alpine, Artillerie, note no I/ORG, 25 octobre 1944.
12. SHD Terre, cote 11 P 174. état-major général de la Guerre (EMGG), 1<sup>er</sup> Bureau. Rapport de mission des capitaines Cayatte et Bareault auprès de la 27<sup>e</sup> DA, 10 février 1945.
13. *Idem* note 4.
14. SHD Terre, cote 11 P 174. 27<sup>e</sup> DA, État-major, notes n° 953/3 (26 avril 1945) et 981/3 (28 avril 1945).
15. *Idem* note 7.
16. Service historique de l'armée de Terre. *Les Grandes Unités Françaises, Historiques Succincts, Guerre 1939-1945*, Volume 6, Paris, Imprimerie nationale, 1980, 1035 p. : p. 503 et 513.
17. SHD Terre, cote 12 P 155. Artillerie du secteur de la Pointe de Grave, compte-rendu, 13 mars 1945.
18. SHD Terre, cote 11 P 166. 10<sup>e</sup> DI, état du matériel, 11 décembre 1945.
19. *The Field Artillery Journal*, 1944, 34 : 9, p. 641-642.
20. SHD Terre, cote 7 P 252. Message 370.3/AA de la Section de DCA et de Défense côtière de AFHQ, 12 juillet 1943.
21. SHD Terre, cote 7 P 252. Note n° 4492 3/EMGG/4, 8 décembre 1944.
22. SHD Terre, cote 7 P 252. Note n° 5878 3/EMGG/4, 22 décembre 1944.
23. De Nanteuil (Hugues) et Levy (Gilles), La reddition de la colonne Elster. *Revue historique des Armées*, 1974, 3 : p. 62-85.
24. SHD Terre, cote 7 P 252. Note no 8912/EMA/4-M, 19 mars 1945.

25. SHD Terre, cote 7 P 252. Fiche no 1157/EMGG/LA, 31 décembre 1944.
26. *Idem* note 24.
27. SHD Terre, cote 7 P 252. Note no 1187/EMGG/LA, 5 janvier 1945.
28. SHD Terre, cote 7 P 252. SHAEF Mission France, Equipment for FFO, 10 décembre 1944.
29. SHD Terre, cote 10 P 394. Détachement d'Armée de l'Atlantique (DAA), 3<sup>e</sup> Bureau, lettre n° 841/EM/3-4, 10 mars 1945.
30. SHD Terre, cote 13 P 61. Rapport du Lieutenant Christophe sur les opérations à Saint-Astier, 2 septembre 1944.
31. Jolit (Lieutenant-colonel), Dartigues (André) et MEMAIN (Paul), coordinateurs. *Le front du Médoc - Une brigade FFI aux combats*. Fédération des associations d'anciens combattants du Front du Médoc et de la Brigade Carnot, Bordeaux, 1989, 464 p. : pages 135, 213-215, 372-373, 459.
32. Fred (alias Dutheiller de Lamothe Alfred). *La Brigade Rac*. Limoges, Imprimerie Fabrègues, 1977, 498 p. : pages 284-290.
33. SHD Terre, cote 12 P 141. Journal de marche du 2<sup>e</sup> Groupe du 20<sup>e</sup> RA.
34. *Idem* note 11.
35. Klingbeil (Pierre-Emmanuel), *Le front oublié des Alpes-Maritimes*. Editions Serre, 2005. 536 p. : page 238.
36. SHD Terre, cote 13 P 95. Forces françaises du Sud-ouest, note du Colonel Adeline, 17 décembre 1944.
37. SHD Terre, cote 12 P 26. 158<sup>e</sup> RI, rapport sur le moral, 19 février 1945.
38. *Idem* note 34, page 49.
39. SHD Terre, cote 12 P 155. Journal de marche du 196<sup>e</sup> RA.
40. SHD Terre, cote 10 P 447. 19<sup>e</sup> DI, note du commandant l'artillerie divisionnaire, 2 mai 1945.
41. Weiss (Stéphane). *L'établissement d'une autorité militaire dans le Sud-ouest en 1944-1945*. Guerres mondiales et conflits contemporains, no 243, 2011 : p. 59-72.
42. SHD Terre, cote 7 P 252. Fiche n° 1, 148 EMGG/LA, 29 décembre 1944.
43. SHD Terre, cote 12 P 139. Journal de marche du 4<sup>e</sup> RA.
44. Rouquette (Marcel), *Les forces aériennes de l'Atlantique*. Revue historique des Armées, n° 168, 1987, p. 34-45.
45. SHD Terre, cote 10 P 393. Bordereau de livraison d'armement aux FFO, 2 avril 1945.
46. Le même constat vaut pour les mortiers et l'artillerie légère (calibres inférieurs à 75 mm) : au moins 17 types sont recensés devant Royan et La Rochelle au début de l'année 1945.
47. *Idem* note 32, p. 281
48. *Idem* note 33.
49. *Idem* note 11.
50. SHD Terre, cote 11 P 176. Division de marche Marchand, note sur l'artillerie du 158<sup>e</sup> RI, 6 avril 1945.
51. SHD Terre, cote 12 P 155. 196<sup>e</sup> RA, note de service, 17 janvier 1945.
52. *Idem* note 40.



53. SHD Terre, cote 12 P 141. Journal de marche du 1<sup>er</sup> Groupe du 20<sup>e</sup> RA.
54. Les tables de tir sont des tableaux balistiques, souvent volumineux, permettant aux servants des pièces d'artillerie de régler leur tir (tableaux croisant la hausse et la portée, selon le type de charge, l'altitude...).
55. *Idem* note 51.
56. SHD Terre, cote 10 P 394. FFO, état-major, 4<sup>e</sup> Bureau, télégramme adressé au 6<sup>e</sup> Groupe d'armées, 8 février 1945.
57. Pour mémoire, 2 batteries de canons de 155 mm de prise sont également armées devant Dunkerque.
58. SHD Terre, cote 12 P 140. Journal de marche du 1<sup>er</sup> groupe du 12<sup>e</sup> RA.
59. SHD Terre, cote 12 P 140. Journal de marche du 4<sup>e</sup> Groupe du 10<sup>e</sup> RA.
60. *Idem* note 53.
61. SHD Terre, cote 12 P 141. Journal de marche du 20<sup>e</sup> RA.
62. *Idem* note 40.
63. SHD Terre, cote 10 P 395. DAA, Direction du Matériel. état des véhicules Brenn Carriers livrés, 23 avril 1945.
64. SHD Terre, cote 13 P 393. DAA, 4<sup>e</sup> Bureau, note de service n° 7267, 4 mai 1945.
65. SHD Marine, cote TTH 4. Régiment de canonnières marins, comptes-rendus d'activité des mois de février et mars 1945.
66. *Idem* note 40.
67. *Idem* note 39.
68. *Idem* note 2, p. 77.
- 

## RÉSUMÉS

En 1945, le réarmement souhaité par le gouvernement provisoire de la République française est resté inachevé. Faut de livraisons attendues et de filière industrielle fonctionnelle, seuls quelques stocks africains et la récupération de matériel adverse ont constitué une alternative. À travers l'exemple de l'artillerie, cet article montre comment la récupération s'est mise en place dès l'automne 1944, par convergence des aspirations du gouvernement provisoire et de réseaux décentralisés issus de la Résistance. Avec une ampleur inattendue, près de 350 pièces, de calibre supérieur ou égal à 75 mm, ont été réemployées avant le 8 mai 1945. Ne constituant qu'une solution temporaire, ces pièces ont néanmoins permis au gouvernement français de disposer d'une artillerie sur les fronts secondaires de l'Atlantique et des Alpes, sans trop ponctionner les ressources de la 1<sup>re</sup> armée française, dirigée vers l'Allemagne et gage du rang de la France parmi les nations victorieuses.

In 1945, the rearmament sought by the provisional government of the French Republic remained unfinished. In the absence of expected deliveries and a functional industrial sector, only a few African reserves and rebuilt enemy material constituted an alternative. Through the example of artillery, this article shows how the recovery was in place from the fall of 1944, by the convergence of aspirations of the provisional government and the decentralized networks from

the Resistance. At an unexpected level, nearly 350 pieces of a caliber greater than or equal to 75 mm were re-employed before May 8, 1945. Constituting only a temporary solution, these pieces nevertheless allowed the French government to have artillery on secondary fronts in the Atlantic and the Alps without draining too many resources from the 1st French army, directed toward Germany and a guarantee of France's rank among the victorious nations.

## INDEX

**Mots-clés** : seconde guerre mondiale, artillerie, récupération, réarmement, 1re armée française

## AUTEURS

### STÉPHANE WEISS

Ingénieur en collectivité territoriale, il est également titulaire d'un master II en histoire contemporaine, soutenu en 2010 à l'université Lyon II et portant sur la transition entre les éléments issus de la résistance intérieure française et l'armée régulière, en 1944-1945.